



Recu - 1-4-2014

Québec, le 26 mars 2014

Monsieur Guy Bilodeau
350, rue Saint-Lambert
Sherbrooke (Québec) J1C 0N9

Objet : **Guy Bilodeau c. SAAQ**
Dossiers TAQ : SAS-Q-097291-0304 / SAS-Q-097511-0304
SAS-Q-098507-0305 / SAS-Q-109771-0407
SAS-Q-142501-0712 / SAS-Q-157081-0907
Réclamation : 05385174

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint copie de la correspondance transmise ce jour à M^e Gisèle Lacasse du Tribunal administratif du Québec, relativement aux dossiers mentionnés en objet.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Claudley Bégin

par Sébastien Jobin-Vermette, avocat

SJV/ab

p.j.

PAR TÉLÉCOPIE

Québec, le 26 mars 2014

Maître Gisèle Lacasse, juge
Tribunal administratif du Québec
575, rue Saint-Amable
Québec (Québec) G1R 5R4

Objet : Guy Bilodeau c. SAAQ
Dossiers TAQ : SAS-Q-097291-0304 / SAS-Q-097511-0304
SAS-Q-098507-0305 / SAS-Q-109771-0407
SAS-Q-142501-0712 / SAS-Q-157081-0907
Réclamation : 05385174

Madame la juge,

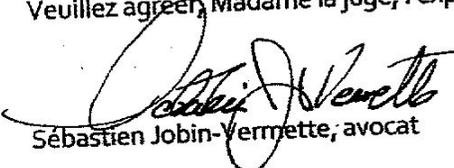
Nous avons pris connaissance de votre lettre datée du 10 mars dernier nous invitant à transmettre avant le 31 mars prochain nos commentaires ou toute autre offre concernant les dossiers mentionnés en objet.

Or, nous venons de prendre connaissance d'un très volumineux document transmis par le requérant demandant le remboursement de divers frais. Ce document exige une rencontre avec notre cliente afin de discuter de notre mandat.

Il sera malheureusement impossible de pouvoir obtenir une réponse de notre cliente avant le 31 mars prochain. Serait-il possible de nous accorder un délai supplémentaire afin de transmettre nos commentaires? Nous avons communiqué avec le requérant afin de lui expliquer la situation.

Lorsque nous aurons rencontré des représentants de notre cliente, nous pourrions transmettre le plus rapidement possible notre position dans ces dossiers.

Veuillez agréer, Madame la juge, l'expression de nos sentiments distingués.


Sébastien Jobin-Vermette, avocat

SJV/jab
p. j. Extrait de la lettre du 5 mars 2014 du requérant
c. c. M. Guy Bilodeau
RAICHE PINEAULT TOUCHETTE
Direction générale des recours administratifs des accidentés
Vice-présidence au fonds d'assurance
Société de l'assurance automobile du Québec
333, boul. Jean-Lesage, N-6-11
Québec (Québec) G1K 8J6

P.S. 26-3-214 554

3872

Guy bilodeau
350 #8 st-lambert
sherbrooke qc
J1C 0N9
819-846-2340
rd. 5385174

SAAQ société assurance automobile du qc
CP 2500 succ, terminus
Québec qc G1K 8A2

Date 5 mars 2014

Objet Demande les remboursements des divers frais occasionné par l'accident du
22-11-1990 tel-que demandé

Vous trouverez ci-joint les photocopies des factures occasionné par l'accident automobile du
22 novembre 1990 tel-que demandé Afin d'y être rembourser

Lors d'une audition le 6 février 2014, M sébastien jobin vermette m'a demander de vous
envoyez les montants des frais encouru causé par l'accident mentionné ci-haut

Nous vous envoyons photocopies des divers frais toutes numéroté, lord des remboursements
nous vous demandons d'y inscrire les numéros et bien sure d'y inclure les intérêts qui ci-rattache a la
date des dépenses encourus

Nous ne vous ont pas envoyer les originaux pour l'instant, lors des remboursements nous vous
transmettrez les originaux afin de ne pas l'est perdre

Les calculs on été fait sur chaque feuilles ainsi que le total sur chacune d'elle. A la fin du
document ci-joint, les totaux de chaque feuilles on été calculer

Nous vous demandons donc les remboursements ainsi que les intérêts De 1992 a 2013

Pour ce qui est de 2014, les montants ni figure pas, lorsque nous serons rendue la, nous ferons
les mises a jour qui s'imposera de l'année 2014 et plus

Le tout conforme

M Guy Bilodeau
M. Guy bilodeau

FA/H

140310 0564

Copie

P.S. 26-3-014-25V
3873

3859

4- 1,245.83
5- 612.24
6- 1,229.84
7- 1,143.49
8- 3,051.76
9- 593.18
10- 4,249.91
11- 582.19
12- 790.76
13- 933.67
14- 3,035.85
15- 536.20
16- 677.86
17- 352.39
18- 852.79
19- 1,223.75
20- 461.34
21- 5,174.31
22- 745.77
23- 274.94
24- 1,003.48
25- 983.07
26- 327.05
27- 2,854.80
28- 509.11
29- 266.06
30- 399.89
31- 660.02
32- 902.71
33- 1,337.43
34- 1,436.52
35- 1,172.83
\$ 41,649.24

*Donc que viendra le Temps de
rembourser les montants. Je vous
enverrai les factures originales
exception s'il y a des notes garanties.
N Ne pas oublier de mentionner
les N° facture.*

Je vous demande donc les remboursements de \$ 41,649.24 tous ces frais son relia a cette
accident du 22 novembre 1990. Veuillez inclure les intérêts qui ci-rattaches. A partir a la date de les
dépenses monétaires a été encouru.

Ce que m sébastien jobin vermette me demande de faire, en vous envoyant ce document. Afin
d'y être rembourser.

M *Guy Bilodeau*
M. Guy Bilodeau

36-36

P.J. 26-5-014 854

3874